

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Faute d'écoute, on bâillonne

La FMRQ joint sa voix aux deux autres fédérations médicales à l'effet de dénoncer le recours au bâillon par le gouvernement du Québec mettant ainsi fin abruptement à l'étude parlementaire du projet de loi 10.

L'agenda actuel du gouvernement, qui est davantage motivé par des considérations économiques, nous conduit présentement à une impasse et à l'heur de se mettre à dos tous les acteurs du réseau de la santé du Québec. « La Fédération est consciente qu'il faille modifier notre système de santé en profondeur, mais certainement pas en faisant fi des opinions de tous ceux qui ont bâti le système et qui y travaillent d'arrache-pied pour répondre aux besoins de la population. » indique le Dr Joseph Dahine, président de la Fédération des médecins résidents du Québec.

À cet égard, le 22 octobre 2014, la FMRQ a présenté en commission parlementaire un mémoire formulant certaines réserves, critiques et propositions de bonification du projet de loi dont la question de doter notre système de santé de véritables indicateurs de performance permettant d'évaluer en continu le succès de toute nouvelle réforme du réseau.

La FMRQ réitère que le réseau de la santé et des services sociaux fait face à d'énormes défis et les difficultés actuelles ne vont pas aller dans le sens d'une amélioration si un virage sérieux n'est pas entrepris. « Mais, si nous souhaitons que cette énième réforme soit couronnée de succès, le ministre de la santé doit mobiliser les acteurs du réseau plutôt que multiplier les coups de gueule empreints de préjugés à l'endroit, notamment, des jeunes médecins et des médecins de familles », mentionne le Dr Joseph Dahine.

Le Dr Dahine n'en démord pas et suggère au ministre d'écouter ceux et celles qui prodiguent au quotidien des services médicaux sur l'ensemble du territoire et d'obtenir leur adhésion, leur insufflant ainsi l'envie de participer à la réussite de la réforme.

« La FMRQ croit qu'il n'est jamais trop tard pour changer les façons de faire. Elle demeure un important acteur du système car ce sont les médecins résidents qui pratiqueront la médecine de demain et elle continuera donc à participer à l'élaboration et la recherche de solutions allant en ce sens », a souligné le Dr Dahine.

Il est donc à souhaiter qu'il y ait un changement d'attitude et davantage de dialogue avant d'entreprendre les prochains pièces législatives que le ministre de la santé a dans ses cartons, dont le controversé projet de loi 20 et le financement par activités.

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents des facultés de médecine de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à

Québec. Elle compte plus de 3 800 membres, dont le quart se destine à une pratique en médecine familiale. Les autres poursuivent une formation dans l'une des 53 autres spécialités reconnues au Québec. De ce nombre, 39 % sont des hommes et 61 %, des femmes. La durée de la formation postdoctorale en médecine familiale est de deux ans; celle des médecins spécialistes varie de cinq à six ans, selon la spécialité choisie.

– 30 –

Source : Dr Joseph Dahine, président
Fédération des médecins résidents du Québec

Renseignements et entrevues : Liliane Francoeur
Fédération des médecins résidents du Québec
Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215
Ou 514-705-0674
Courriel : l.francoeur@fmrq.qc.ca